



ORDONNANCE COLLECTIVE

OBJET

Cathétérisme vésical au besoin après le retrait de la sonde urinaire en post opératoire en chirurgie générale et/ou orthopédie.

INDICATION

Pour tous les patients hospitalisés après une chirurgie générale et/ou orthopédique.

APPLICATION

Infirmiers(ères) travaillant au Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière, centre hospitalier Pierre-Le Gardeur.

**CONTRE-
INDICATION**

Présence de sang au méat urinaire.

ORDONNANCE

Faire un cathétérisme vésical q 8 heures au besoin après le retrait de la sonde urinaire.